

COMMUNIQUE DE PRESSE 25 août 2004

Le Syndicat National des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs des Hôpitaux non Universitaires (SNMARHNU) ne peut accepter une mesure catégorielle exclusivement pour la chirurgie du secteur public validée par le Ministre, alors qu'il a revendiqué depuis plusieurs années, la reconnaissance de la pénibilité pour certaines spécialités dans les hôpitaux, ces demandes itératives étant régulièrement refusées.

L'attractivité des vocations dans les hôpitaux ne se résoudra pas uniquement par l'augmentation du revenu des chirurgiens ; encore faut-il qu'ils attirent les patients vers l'hôpital et que l'hôpital soit compétitif avec les établissements privés, ce qui reste à prouver pour nombre d'entre eux.

La mission de service public de l'hôpital doit se traiter avec l'ensemble des syndicats; réorganiser l'Hôpital en négociant l'activité par secteur de spécialité n'a aucun sens.

L'Hôpital sera attractif lorsqu'il aura accepté une réorganisation inter-hospitalière par territoire de santé en suivant l'exemple des regroupements d'établissements privés et une amélioration des conditions de travail en interne par un redéploiement des effectifs médicaux.

L'attitude de certains syndicats, en particulier la CMH, et de la FHF, rendent incertaine l'évolution de l'Hôpital en restant dans une dynamique du passé : "Toujours plus sans jamais rien changer dans les habitudes."

Nous demandons à la DHOS une réunion dans les plus brefs délais pour aborder de façon globale : la révision du statut de PH, la reconnaissance d'activités pénibles et la revalorisation des astreintes dans le cadre de notre mission de service public

Michel VIGNIER
Président du SNMARHNU